HAL open science

Notre-Dame-des-Landes. Expériences du commun

Tibo Labat, Margaux Vigne

To cite this version:

Tibo Labat, Margaux Vigne. Notre-Dame-des-Landes. Expériences du commun. Les Carnets du paysage, 2018, Paysages en commun, 33, pp.152-169. hal-02498190

HAL Id: hal-02498190

https://hal.science/hal-02498190v1

Submitted on 4 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

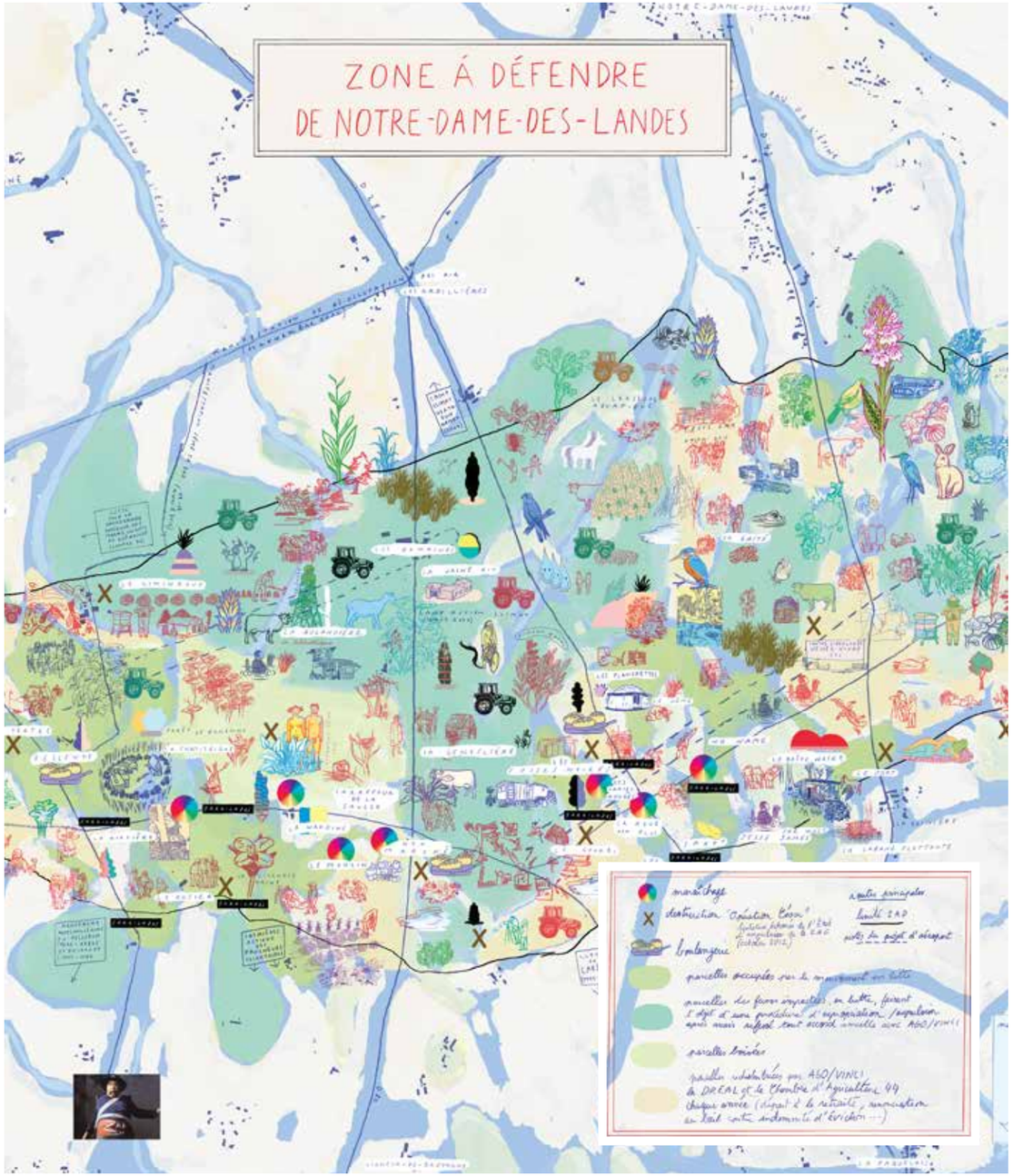

PROPOS RECUEILLIS PAR TIBO LABAT & MARGAUX VIGNE

Notre-Dame-des-Landes, expériences du commun

Entretien

Tibo Labat est architecte et Margaux Vigne paysagiste.
Les photographies qui illustrent cet article sont d'Isabelle Rimbert.

PAGE PRÉCÉDENTE
Carte de la zone à défendre de Notre-Dame-des-Landes (détail). Coordination éditoriale : alacriee.org. Graphistes : Mano, Pia & les formes vives et Quentin Faucompré.

Ce vendredi de septembre 2017 à la Rolandière, dans la Transfu (cabane de palettes faisant office de stock de médicaments, de base arrière de la bibliothèque et de salle de réunion), nous sommes quatre. Deux habitants de la ZAD et deux "pas vraiment habitants", visiteurs réguliers et résidents occasionnels, parmi toutes les personnes au statut flou et au positionnement mouvant qui gravitent autour de la ZAD avec plus ou moins d'insistance, quelque part sur un parcours de vie qui finit par les amener, ou pas, à vraiment s'y poser. Investis dans certains projets sur la zone, très proches de ce qui se passe ici, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur, l'invitation à écrire ce texte a été pour nous une opportunité d'approfondir sous une nouvelle forme l'intérêt que nous portons à la ZAD et ce qui s'y vit. Nous nous sommes transformés pour cette occasion en journalistes du dimanche face à deux de nos amis pour un entretien peu réglementaire. Nous nous faisons ainsi le relais d'une expérience, collective sans être homogène, à laquelle nous participons comme tant d'autres. Qu'importe de savoir qui parle, l'entretien a produit un texte qui ressemble à un monologue mais mélange en réalité les différentes paroles et visions[1].

PROLOGUE

La résistance au projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes a déjà un demi-siècle, mais depuis dix ans la ZAD (zone d'aménagement différé, puis zone à défendre) est devenue le lieu d'un mouvement d'occupation, engageant une lutte contre

1. Nous nous sommes posé la question de dégenrer, ou pas, l'écriture de ce texte, sachant que c'est une coutume désormais répandue, sur la zone et plus largement au sein des luttes. Nous avons finalement décidé de ne pas le faire pour ne pas alourdir le flux de l'écriture, et notamment la fluidité de son caractère oral plus qu'écrit.

Des espaces de discussion et de coordination : la “réu des zab” du jeudi qui réunit les habitants de la zone ; les AG mensuelles du mouvement contre l’aéroport ; les assemblées “Sème ta ZAD” (espace de coordination des projets agricoles) ; ou encore le “cycle des 12”, mobilisable en cas de conflits interpersonnels ; etc.

Des automédias, supports de communication, d’information et de débat : le site zad.nadir.org ; radio Klaxon, qui diffuse en piratant les ondes de la radio Vinci autoroute ; le *Zad news*, journal papier hebdomadaire (et son agenda !), aussi en version anglaise ; pas mal de brochures ; etc.

Des lieux et des ressources divers et variés : la “Smala”, lieu pour les enfants ; le “non-marché”, où sont distribués chaque semaine à prix libre une partie des productions de la zone ; la bibliothèque du Taslu ; la Transfu, stock de médicaments ; un phare-belvédère ; un atelier mécanique, des tracteurs, une tractopelle et diverses machines (gérés par le Curcuma) ; la “Black plouc kitchen”, table d’hôtes à prix libre ; un groupe de musique, le “Zad social rap”, et un studio d’enregistrement ; un atelier cartographie ; un atelier de sérigraphie ; une batoucada ; un terrain de foot ; un mur d’escalade ; un lieu “détox” (sans alcool, tabac, café, drogues) ; une meunerie, deux boulangeries et cinq distributions de pain par semaine ; des chantiers collectifs, visant à prendre soin des espaces communs (les foins, l’entretien des routes ou encore les chantiers bois d’Abracadabois) ; mais aussi des projections de films, des concerts, des rencontres, des tournois de coinche, mais aussides balades naturalistes, des formations à l’auto-défense, etc.

l’aéroport “et son monde”. La résistance est portée par l’ensemble des composantes du mouvement contre l’aéroport[2]*, dont font partie les habitants historiques et les occupants. L’occupation de “la zone”, comme on dit ici, a commencé en 2007 avec le squat des Rosiers, puis s’est développée peu à peu, notamment à l’occasion du Camp Climat en 2009, et s’est confortée après 2012 et l’échec de l’opération* César[3]*. Depuis, vivent ici les habitants historiques ayant résisté aux expropriations et plusieurs centaines de nouveaux occupants, répartis dans plus d’une soixantaine de collectifs et de lieux de vie.*

2. Le mouvement de lutte contre l’aéroport comprend le mouvement d’occupation, COPAIN 44 (Collectif des organisations professionnelles agricoles indignées par le projet d’aéroport), les Naturalistes en lutte, la Coordination des opposants, composée de plus d’une soixantaine d’organisations (associations, syndicats, partis politiques, collectifs), dont notamment l’ADECA (Association de défense des exploitants concernés par l’aéroport), l’ACIPA (Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d’aéroport) et le CéDpa (Collectif d’élus doutant de la pertinence de l’aéroport), mais aussi les comités de soutien de toute la France, un Atelier citoyen de contre-expertise, et, depuis peu, un collectif intersyndical (comprenant notamment la CGT AGO [Aéroport du Grand Ouest] et la CGT Vinci).

3. Le 16 octobre 2012, l’État lançait l’opération César, visant à évacuer les lieux occupés par les opposants sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, opération mise en échec à la suite d’une résistance de plusieurs mois.

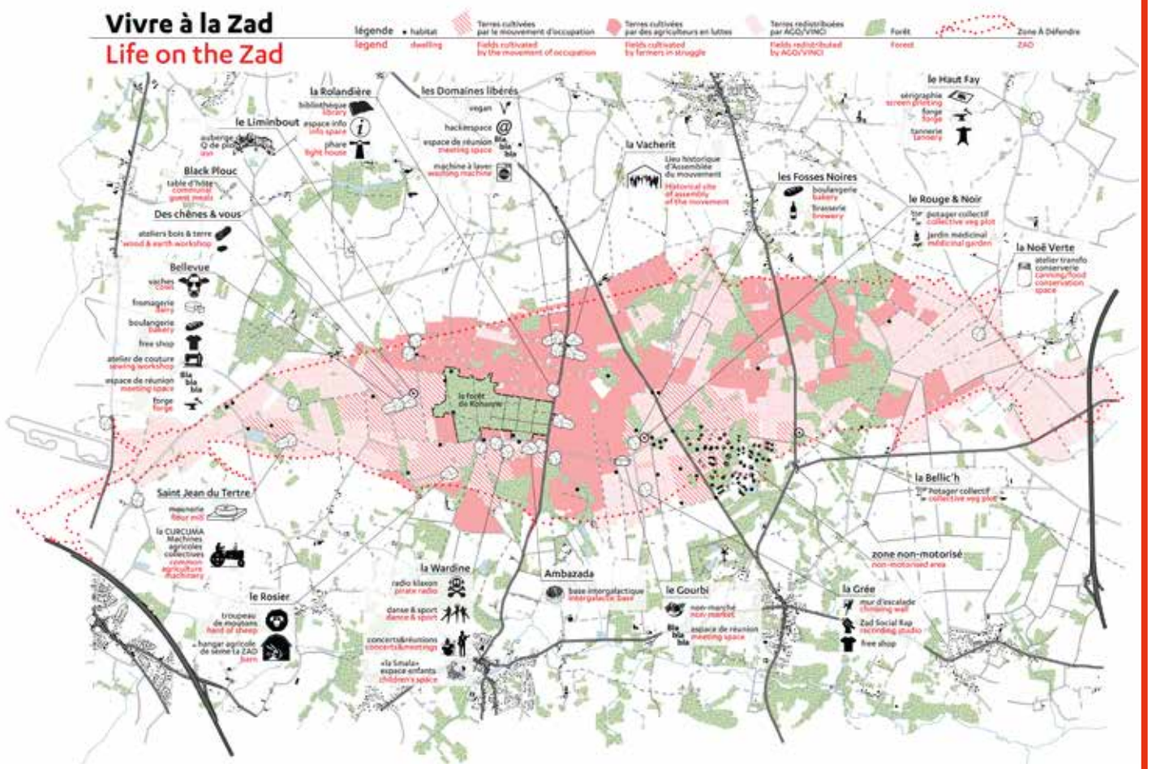

Vivre à la ZAD, carte des principaux lieux de mise en commun ainsi que du statut des terres. Atelier carto de la ZAD, septembre 2017.

Sur la ZAD s’expérimente la mise en commun de dimensions de la vie relevant habituellement de l’État ou du domaine marchand : les terres sont habitées et exploitées en dehors du système de propriété privée ; les lieux mettent souvent en commun une partie de leurs productions et équipements ; plus largement un certain nombre d’outils, de routines, de coutumes organisent, permettent et portent cette mise en commun. L’imaginaire de la Commune, plus que celui de la communauté, est un concept souvent mobilisé, même si ce n’est pas un imaginaire partagé par tous. La notion de “communs”, en dehors d’être expérimentée

et vécue au jour le jour, est aussi pensée et réfléchie ; de nombreuses discussions, rencontres et publications ont exploré l'histoire et l'actualité des communs dans la lutte et sur le territoire[4]. Cet article ne veut ni répéter ces textes, ni porter la "parole" de la ZAD et de ses habitants. Nous n'avons pas non plus l'ambition de développer une réflexion théorique sur la notion de commun. Nous proposons seulement un récit sous forme d'entretien, autour de ce qui s'expérimente en commun très concrètement dans la vie quotidienne sur la zone. Le choix a été fait de faire le focus sur l'enjeu de la gestion des terres, ce qui inclut l'organisation collective des projets agricoles, la réflexion en cours sur les divers usages du territoire et sur le futur de la zone en cas d'abandon du projet d'aéroport, et également quelques considérations sur le rapport aux paysages de la zone, historiques, actuels ou désirés.

UNE LUTTE, UNE "ZONE", 1 650 HECTARES

"La ZAD, ce sont les 1 650 hectares officiellement concernés par le projet d'aéroport. Cela inclut 450 hectares de bois, friches, chemins, bâtiments, routes, et 1 200 hectares de terres agricoles. Dans ces terres agricoles, 400 hectares sont cultivés par des paysans en lutte qui ont refusé l'expropriation et résisté aux expulsions (dits les « habitants historiques »), tandis que 800 hectares ont été expropriés et sont propriété de l'État, en concession à Vinci. Dans ces 800 hectares, 220 hectares ont été repris par le mouvement et sont habités et cultivés par des occupants, tandis que les 580 hectares restants sont redistribués chaque année par la Chambre d'agriculture à des agriculteurs extérieurs au mouvement. La redistribution concerne les terres d'agriculteurs qui n'ont pas lutté contre le projet d'aéroport, qui ont accepté les expropriations et qui ont vendu à Vinci. Ce sont des agriculteurs qui ont reçu l'argent des indemnisations, qui ont eu des terres ailleurs en compensation, qui bénéficient en plus, pour certains, de ces terres redistribuées gratuitement sur la zone, et qui sont donc dits « cumulards[5] ».

Fin octobre une action est d'ailleurs prévue pour lancer de nouveaux projets agricoles portés par le mouvement, sur des terres qui sont habituellement redistribuées et qu'on va récupérer, pour faire un verger, ou démarrer des pâtures pour le groupe moutons, par exemple. Ça va être un moment fort, et, on l'espère, un jalon important pour la réflexion sur l'avenir de la zone. L'enjeu agricole est fondamental, car

PAGE SUIVANTE
"Une économie non marchande", schéma dans le hors-série "Sur les chemins de la ZAD", juin 2016, magazine *L'Âge de faire*. Illustration Maya Naruse.

4. De nombreux textes et ouvrages sont disponibles sur internet et en librairie. Pour en savoir plus, voir le site des occupants de la ZAD (zad.nadir.org) et le site de l'ACIPA (www.acipa-ndl.fr).
5. Le plus souvent, sur la zone, le terme "paysans" est employé pour parler des paysans engagés dans la lutte contre le projet d'aéroport, et plus largement des paysans défendant une agriculture paysanne, tandis que le terme "agriculteurs" est plutôt employé pour désigner les agriculteurs ayant vendu leurs terres à Vinci, et plus largement des exploitants agricoles vus comme complices d'une agriculture industrialisée et productiviste. Sans rentrer dans un débat ou une analyse plus poussée, ces deux termes seront utilisés dans ce sens-là dans le texte.

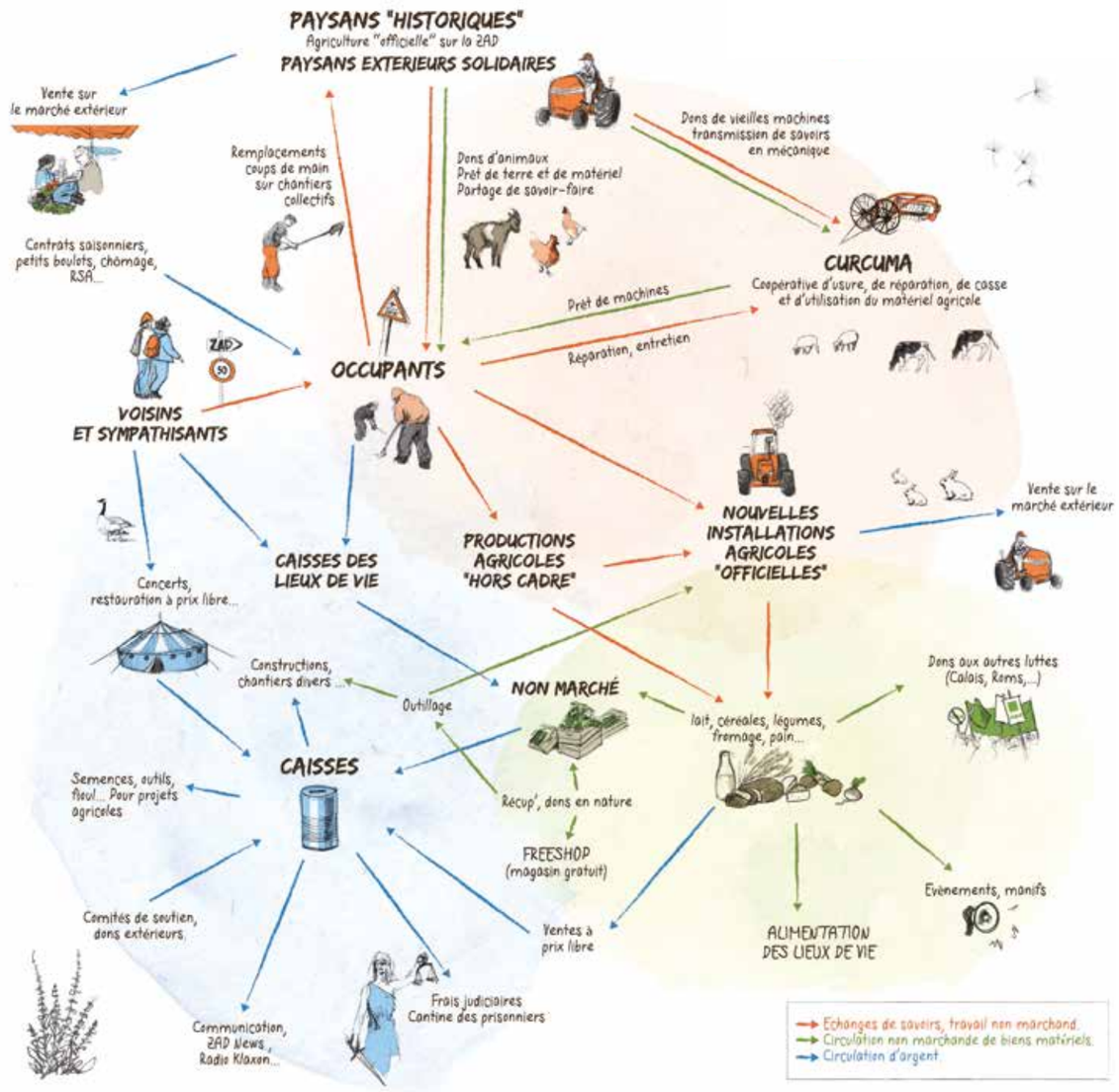

c'est à la fois répondre à des besoins quotidiens, à une recherche d'autonomie alimentaire, à une réflexion sur les manières de se nourrir et de produire, et à une stratégie d'occupation des terres, tout ça dans le cadre de la lutte contre le projet d'aéroport.
Dans les faits, les 220 hectares gérés collectivement par les occupants sont constitués d'une palette d'espaces très différents. Il y a pas mal de cultures collectives, une cinquantaine d'hectares constituent la « zone non motorisée[6] » ; il y a aussi des terres fauchées par COPAIN pour faire du foin pour les animaux, ou d'autres qui ont été prêtées aux paysans historiques dont les terres avaient été rendues inexploitables en 2012, parce que piétinées ou saccagées par les machines. Du coup, en 2013, lors de la reprise des cultures après les expulsions, il y a eu une grosse réorganisation de la gestion des terres et c'est là que « Sème ta ZAD » a été créé."

"SÈME TA ZAD", UN ESPACE DE COORDINATION DES PROJETS AGRICOLES

"Il y avait un groupe qui voulait faire de l'agriculture collective et qui a organisé la manifestation « Sème ta ZAD » le 13 avril 2013, avec pour objectif de faire venir du monde sur la zone pour lancer des cultures. La manifestation a été un succès, l'occupation policière de la zone s'est terminée quelques jours après. À la suite de ça, le groupe s'est pérennisé sous le nom de « Sème ta ZAD » et c'est devenu l'espace de coordination des projets agricoles.
Depuis deux ans, il y a de plus en plus de projets et beaucoup de groupes qui s'organisent autour de l'usage des terres. La plupart participent à Sème ta ZAD mais pas tous. Sème ta ZAD, ce n'est pas une institution ! C'est une sorte de rendez-vous pour tous les projets liés à l'agriculture, de quelque forme qu'elle soit. On y parle de rotation des terres, on y prépare des événements, on y fait des commandes en commun, etc. Y participent différents groupes : groupe céréales et grandes cultures, groupe légumineuses, groupe patates, groupe verger, groupe apiculture, groupe vaches, groupe moutons, groupe conserverie, groupe boulangerie, etc. Il y a des assemblées toutes les deux semaines, tous les mois, toutes les six semaines… En fait, le rythme dépend des périodes, et les groupes s'organisent de leur côté en dehors des assemblées. Les groupes sont relativement autonomes dans leurs pratiques, chacun fait son calendrier, et la communication passe souvent par d'autres outils que Sème ta ZAD, principalement par le *Zad News* ou la « réu des zab » ; ça permet par exemple que le groupe patates dise : « Tel jour, on a besoin de tant de personnes pour la récolte », ou bien de fixer un rendez-vous public pour faire les foins et la fête des Battages.
Sur le plan financier, il y a une caisse collective qui sert pour acheter des semences ou du matériel. Les rentrées d'argent proviennent de la distribution à prix libre au non-marché et des événements. La plupart de l'argent récolté rentre dans la caisse collective, mais il y a aussi des groupes qui s'autofinancent, ou bien qui gardent une partie de l'argent pour être plus autonomes et plus rapides dans leurs projets. Les différences entre les groupes ne sont pas que techniques… La question, c'est : qu'est-ce que tu cultives, mais aussi pourquoi, et comment tu t'organises ? Par exemple, le groupe patates, tu peux le rejoindre quand tu veux, et ça fonctionne beaucoup autour de grands moments collectifs de récolte ; le groupe vaches ou le groupe boulangerie, c'est ouvert, mais il faut avoir la volonté de s'investir un peu sur le long terme, parce qu'il faut se former et que tu ne te formes pas pour faire du pain trois fois ou traire une vache une semaine, ça paraît assez évident. Il y a des groupes plus ou moins ouverts et ça crée parfois des conflits, aussi parce qu'au fil du temps les visions politiques se sont affirmées et qu'il y a parfois des énergies divergentes. Les décalages viennent du fait que les différents groupes n'ont ni les mêmes visions, ni les mêmes fonctionnements, ni les mêmes statuts. Par exemple, ceux qui ont une activité propre, « officielle », participent plutôt par la mise en commun d'une partie de leur production ou de matériel. Que ce soit en termes financiers ou d'organisation, il y a des niveaux de mise en commun différents, et la coordination de cette palette de positionnements et de pratiques n'est pas si facile !
On manque parfois de fonds à Sème ta ZAD… On aimerait tendre vers une autonomie financière, mais on a du mal à la rendre durable, une caisse collective, c'est complexe à gérer. En même temps, c'est normal ! Le sujet de l'argent n'est pas simple, c'est beau de porter un truc qui n'a pas pour objectif d'être rentable mais il faut bien alimenter la caisse d'une manière ou d'une autre, rien que pour pouvoir continuer à porter les projets agricoles, et parce que l'idéal qu'on défend derrière, c'est quand même l'autonomie alimentaire."

Affiche Sème ta ZAD - version avions et carottes, "Le 13 avril grande manif de mise en culture des terres de la ZAD !", avril 2013.
Source : zad.nadir.org.

6. Zone à l'est de la ZAD, occupée par des cabanes, sans moteur, sans électricité, sans eau courante, sans agriculture et sans coupe de bois.

Chantier des quatre saisons – entretien collectif des routes, mars 2017, ZAD NDDL.

LE CURCUMA : MÉCANIQUE, “TUTOS” ET AGENDAS

“Le Curcuma[7], ça veut dire Collectif d’usure, réparation, casse et éventuellement utilisation de matériel agricole. Non, « éventuellement », c’est une blague, parce que… quand le matériel veut bien marcher, tu peux éventuellement l’utiliser ! Il s’agit de machines qui ont été données au fur et à mesure, ce qui explique leur âge et leur état. Tout le matériel est collectif et à destination des projets agricoles, mais ça reste assez flexible ! Si quelqu’un est sur zone, porte un projet qui a du sens et a besoin d’un tracteur, le Curcuma le prête, ça s’arrange toujours, avec une participation à l’entretien ou à la caisse collective, ou encore du don de productions ou de petit matériel.
Le Curcuma et le stock de matériel agricole sont installés à la ferme de Bellevue. L’atelier mécanique est à Saint-Jean Ferme. Pour certains matériels, notamment les tracteurs, il y a des référents, qui doivent veiller à ce qu’ils tiennent le coup.

7. Il s’agit d’un jeu de mots entre le sigle CUMA (Coopérative d’utilisation de matériel agricole) et l’épice bien connue.

Mais il y a aussi des semaines mécaniques ouvertes à tous, et des formations pour apprendre à conduire les tracteurs, une sorte de « permis ZAD tracteur » ! Après, c’est du vieux matériel, et la réparation, c’est une activité difficile parce qu’il n’y a pas grand monde qui veut s’y coller et que la plupart ne savent pas faire. Les gens ont appris sur le tas ; pendant les chantiers, on prend du temps, le midi par exemple, on regarde des vidéos sur comment fonctionne un moteur, comment fonctionne une boîte de vitesse, etc. Il y a ceux qui savent, il y a ceux qui savent pas, et si tu ne sais pas, tu vas regarder des « tutos » ou tu passes un coup de fil à quelqu’un qui s’y connaît mieux. Il y en a un paquet qui sont devenus mécaniciens ou mécaniciennes par la force des choses !
On est obligés de se coordonner ; par exemple, si t’as besoin de la tractopelle, il faut qu’il soit disponible et qu’une des personnes qui savent le conduire le soit aussi. À la ZAD, t’es obligé d’avoir un agenda ! La mise en commun, ça demande de la volonté ; c’est sûr que, dans certains cas, ça pourrait être plus simple d’avoir son propre tracteur, de pouvoir l’utiliser n’importe quand, de savoir s’il marche ou s’il est en panne. Mais, l’important, c’est que Sème ta ZAD fasse du lien entre des projets très différents. Si un jour un groupe a son propre tracteur parce qu’ils en ont vraiment besoin, ça n’empêchera pas de continuer à mutualiser, la mise en commun se fera toujours.”

LE COMMUN, C’EST UNE QUESTION D’ÉCHELLE

“De toute façon, le commun, c’est une question d’échelle. Les outils de coordination à l’échelle de la ZAD ou du mouvement de lutte contre l’aéroport, c’est ce qui permet de rester dans l’échange entre personnes ou groupes qui n’ont pas les mêmes visions. Le commun est une imbrication qui dépasse l’individu ; tu as des intérêts et un attachement à un territoire, mais tu acceptes d’écouter et de te laisser dépasser par d’autres intérêts et d’autres attachements qui s’y matérialisent aussi, même s’ils te parlent moins.
C’est aussi le travail qu’on commence en ce moment à travers « l’assemblée des usages ». Ce qui est intéressant dans l’assemblée des usages, c’est que la question n’est plus tant la gestion des terres ou du foncier que la cohabitation des différents usages qui se croisent sur un même territoire. C’est plus large ! Usages, ça veut dire que ce n’est pas que l’agriculture, que c’est aussi l’habitat, la circulation, les

Chantier de construction de l'Ambazada, futur QG intergalactique de luttes, août 2017, ZAD NDDL.

diverses activités. Usages, ça veut aussi dire que ça ne concerne pas que les habitants, mais tous les gens qui pratiquent la zone, les promeneurs, les chasseurs, les motards, les gens qui viennent à la bibliothèque, les groupes qui viennent s'organiser ici, etc. La réflexion bat son plein en ce moment, et c'est hyper-intéressant de réfléchir comment on définit ce que sont ces usages, s'il y a des limites, quelles sont-elles, et, du coup, qui est concerné.

Après, forcément, tout ça n'est pas toujours efficace ; pour beaucoup, c'est assez chronophage et épuisant. On pourrait dire que, comparé à d'autres lieux, d'autres projets, on ne va pas aussi loin que ce que l'on voudrait en termes d'expérimentation agricole, sur la permaculture par exemple. Ailleurs, il y a d'autres expériences beaucoup plus abouties, mais c'est souvent sur des territoires moins grands, moins divers, moins complexes. Un territoire géré en commun quand on a une culture commune, c'est assez évident et facile ! Mais ici on n'est pas une grande famille ou une communauté homogène, installée sur son propre foncier, avec un fonctionnement institué et une claire cohérence politique. C'est un des rares lieux où

il n'y a pas un groupe qui a pu imposer sa vision de ce que doit être le territoire, donc, pour l'instant, on est dans une phase où le territoire montre cette multiplicité de visions. Surtout, ici, on est dans un rapport de conflictualité directe avec l'État, ce qui fait qu'il y a tout un tas de paramètres qui ne sont jamais stabilisés, et que la priorité reste la lutte contre le projet d'aéroport. Mais ça produit quelque chose de très spécifique, et le truc le plus fort, ce sont ces divers points de vue qui arrivent tant bien que mal à cohabiter et s'organiser. Donc oui, c'est peut-être moins efficace parfois dans le résultat, mais l'expérience et le processus ont du sens politiquement. Les gens ne sont pas d'accord, ont des positionnements politiques divergents, mais ils essayent quand même de faire ensemble[8]."

CONSTRUIRE LE COMMUN EN SITUATION DE LUTTE ET HORS DE L'ÉTAT DE DROIT

"La spécificité de la ZAD, c'est qu'on ne squatte pas que des terres ; en fait, on squatte aussi une réflexion administrative par rapport à l'État. Dans la société normée tout est géré, organisé, ton habitat, ton énergie, comment tu circules, comment tu manges, tes relations sociales. Vu que certains, depuis le début de la médiation[9], pensent que c'est possible que l'État annonce l'abandon du projet, la question c'est : qu'est-ce qui se passe ici, après ? La spécificité sur la zone, c'est que, dans nos modes de fonctionnement collectifs, il y a plein de paramètres que l'on n'a pas eu à prendre en compte jusqu'à maintenant : l'État, par exemple ! Si demain l'État voulait revenir ici, et « réinstaller un État de droit », ça poserait des questions. Qu'est-ce qui se normaliserait le plus rapidement ou le plus radicalement ? Qu'est-ce qu'on ne veut pas laisser se normaliser, se légaliser ? Comment on s'organise pour pouvoir continuer à fonctionner en dehors des normes ? Il y a énormément de questions différentes ; celles concernant l'habitat, l'agriculture et la gestion foncière sont peut-être les plus importantes, mais peut-être aussi les plus évidentes. Il y a d'autres aspects qui sont encore plus délicats, parce que très rarement "sortis" de l'État de droit : l'entretien des routes, l'eau, l'électricité, ou encore la gestion de la sécurité. Ici, par exemple, on fonctionne sans police, on a trouvé d'autres manières de faire que ça se passe bien. Est-ce qu'on veut tout garder, tout continuer à gérer nous-mêmes ? Comment ? C'est une réflexion qui est en cours et qui doit permettre de se préparer pour entrer dans une nouvelle bataille.

8. Le symbole et le résultat de "faire commun", au-delà des différences et des divergences, sont le texte dit des "6 points" qui "a pour but de poser les bases communes nécessaires pour se projeter sur la ZAD, une fois le projet d'aéroport définitivement enterré". *Les 6 Points pour l'avenir de la ZAD. Parce qu'il n'y aura pas d'aéroport*, texte disponible sur zad.nadir.org, 2015.

9. La médiation voulue par le président Emmanuel Macron a commencé en juin et doit se terminer en décembre 2017. Il s'agit d'une mission confiée à trois médiateurs autour du transfert de l'aéroport Nantes-Atlantique à Notre-Dame-des-Landes, visant à auditionner et expertiser l'ensemble des acteurs et des données du dossier.

Il y a un groupe qui réfléchit en ce moment aux questions juridiques, à la construction d'une « entité » collective qui pourrait gérer la zone et dialoguer avec l'État, même si l'idée de travailler sur le juridique ne convient pas à tout le monde ; certains sont contre. La réflexion se fait par thématiques, l'idée c'est de regarder ce qui a déjà été fait, par exemple sur l'habitat léger ou sur les réglementations autour du foncier agricole. On étudie des exemples comme la SCTL[10], des coopératives, des projets comme Longo Maï[11], qui sont les plus connus même s'il y a d'autres choses qui ont été faites. Pour le moment, on n'a pas trouvé un modèle qui nous correspondrait et on ne pense pas vraiment en trouver un, on cherche plutôt à inventer quelque chose. Mais la question est bien celle-ci : qu'est-ce qu'on tient, qu'est-ce qu'on est capable de tenir en commun ? Historiquement, le mouvement, dans sa diversité et ses divergences, a tenu parce qu'il était uni dans la lutte. Maintenant il faut qu'on trouve la même confiance, en nous et entre nous, pour construire le nouveau rapport de force qu'il va falloir établir si le projet d'aéroport est abandonné.
Ça implique aussi une capacité à se projeter dans l'avenir et c'est ça qui est intéressant. D'ailleurs, c'est un des trucs frappants avec Abracadabois[12], c'est que le rapport à la forêt donne une autre échelle de temps, c'est une manière de se projeter dans les quarante ou même dans les deux cents prochaines années. Et c'est emblématique du paradoxe qu'on vit ici en permanence entre cette espèce d'urgence qu'on a de faire les choses, urgence liée aux risques d'expulsion et à la lutte en général, et l'envie et la nécessité de s'ancrer, s'investir et se projeter à long terme dans le territoire qu'on façonne au quotidien."

IL N'Y A PAS "UN" PAYSAGE DE LA ZAD

"On met souvent en avant la défense du bocage, mais ce qui est marrant ici, sur l'historique du territoire, c'est que ça n'est pas si tranché. On ne défend pas le bocage pour l'objet bocage, même si la majorité du mouvement défend cette structure paysagère, qui est quand même beaucoup plus intéressante, écologiquement, que ce que le remembrement a produit tout autour. Mais, historiquement, le bocage est une forme de privatisation des terres ! Ici, à Notre-Dame-des-Landes et autour, avant le bocage il y avait des landes régies par des usages et une gestion commune. D'où le nom du village ! Il y a plusieurs textes qui expliquent bien ça, l'histoire du territoire, comment la lande s'est constituée *via* le défrichement progressif des

10. Société civile des terres du Larzac, société ayant pour objet la gestion du patrimoine bâti et non bâti de l'État français sur le plateau du Larzac.
11. La Coopérative européenne Longo Maï est une coopérative agricole et artisanale autogérée, internationale, d'inspiration alternative, libertaire, laïque, rurale et anticapitaliste, fondée en 1973 à Limans (Alpes-de-Haute-Provence).
12. Abracadabois organise des chantiers bois collectifs, visant à la fois à produire (bois de chauffe, bois de construction, fagots pour la boulangerie), à entretenir la forêt et à se former collectivement au travail du bois et au travail forestier, manuel et mécanique.

forêts, puis comment les communes ont peu à peu revendu les communs… Le bocage a été une façon de délimiter des parcelles de propriété privée. À l'époque, ça a d'ailleurs mené à des révoltes assez importantes, notamment dans le coin ; à Treillières, des villageois avaient détruit des haies et des talus. Il y a donc une sorte de paradoxe… Mais, pour la plupart des occupants, le bocage n'est pas un paysage idéal à protéger, mais plutôt un paysage en devenir résultant d'une histoire complexe et devant être réapproprié.

Chantier patates, août 2017, ZAD NDDL.

Sur la zone et dans le mouvement, il y a différents points de vue sur le paysage qui cohabitent tant bien que mal. La vision des gens de la zone non motorisée, ou la vision des antispécistes[13] par exemple, est difficile à accorder avec celle des paysans, qui sont pour la plupart aussi éleveurs. Mais c'est ça aussi la réalité de la ZAD : c'est que, même s'il y a pas mal de gens qui défendent un territoire cultivé – le bocage en tant que forme agricole et historique – et une agriculture paysanne, il y a aussi des gens qui ont une tout autre vision de ce qu'est ou de ce que pourrait être un paysage commun, et ces visions trouvent aussi leur place ici. Certains défendent davantage une dimension spirituelle dans le rapport au territoire et aimeraient qu'on pense moins agriculture et plus sauvage, biodiversité, nature, forêt. Certains considèrent que la lutte a pour objectif d'arracher ce bout de territoire aux logiques d'exploitation de la nature et des non-humains, et qu'il faudrait arrêter de cultiver, arrêter de couper des arbres et laisser la nature évoluer. C'est d'ailleurs en partie ce qui s'expérimente dans la zone non motorisée, à l'est de la ZAD.
Le problème, c'est quand ces visions différentes se polarisent. Par exemple, entre les antispécistes et les éleveurs, il y a des conflits et des confrontations régulières, car ce sont des idéaux inconciliables, et ça rend parfois difficile la cohabitation. Il y a aussi eu plusieurs embrouilles sur la zone au sujet du fait de couper des arbres. Ou bien, par exemple, en ce moment, il y a des groupes qui aimeraient que le mouvement d'occupation prenne des terres pour arrêter de les cultiver et les laisser se transformer en friche, puis en forêt, alors que pour les paysans qui luttent et ont lutté pour que ce territoire reste agricole, avec leur histoire et leur culture, l'imaginaire de la friche est un truc impossible à accepter.

13. L'antispécisme s'oppose au spécisme, qui place l'espèce humaine avant toutes les autres, et défend l'abolition de l'exploitation, sous toutes ses formes, des non-humains par les humains.

Mais, ce qui est intéressant, c'est qu'aujourd'hui cette diversité de visions, de convictions, de pratiques se voit déjà dans le paysage. Quand tu te balades ici, tu vois qu'il y a davantage de bocage qu'ailleurs, tu vois qu'il y a de l'élevage, de la culture, tu vois que c'est habité, pratiqué, tu vois aussi qu'il y a des espaces en déprise, plus sauvages. Tu vois qu'il y a des endroits qui semblent en friche mais qui sont en fait jardinés, discrètement. Tout ça donne des paysages très diversifiés. Si un agriculteur exploite seul 500 hectares, ça crée un paysage qui n'est pas commun du tout, un paysage privatisé. S'il y avait eu un aéroport, n'en parlons pas ! Ici, ce qui fait commun, c'est aussi la place laissée aux divergences ; tout le monde ne se reconnaît pas dans l'entièreté du paysage tel qu'il est, parce qu'aucun groupe n'a pris le dessus sur les autres et imposé une vision du paysage, qui serait, de fait, une vision non commune."

TRACES, ATTACHEMENTS, ORGANISATION

"Ce qui est fascinant aussi, c'est que le paysage garde les traces des actes et d'une histoire commune, tant que ça n'a pas été détruit par autre chose. Ici, le paysage, c'est au moins deux choses : les traces visibles de l'histoire du territoire et le reflet des pratiques actuelles, de la diversité des visions et de la recherche d'un fonctionnement commun. La production du paysage se fait à la fois par les traces, l'attachement et l'organisation des gens qui l'habitent.

Tu peux lire l'histoire de la lutte dans le paysage, comme les arbres qui ont poussé au milieu d'un chemin abandonné et qui ont pile l'âge du projet d'aéroport[14], ou comme la route des chicanes[15], qui incarne en partie la mémoire de l'opération *César*. Après, c'est sûr qu'il faut pouvoir le décrypter ! Mais la connaissance que les gens ont du territoire et de son histoire, passée et actuelle, se transmet. La ZAD parle de la ZAD, ici beaucoup de discussions sont territorialisées, et c'est aussi ça qui donne de l'épaisseur aux lieux. Par exemple le carrefour de la Saulce : la première fois que tu y passes, tu vois une cabane, des graffs… Bref, tu ne vois pas grand-chose et tu te demandes si tu as traversé la ZAD ou pas. Après, tu apprends et comprends que c'est un lieu hyper-important au moment des expulsions et de l'occupation policière de la zone, entre fin 2012 et début 2013, mais aussi dans les pratiques actuelles du territoire, car c'est une sorte de rotule, de point géographique central de la zone, où tout le monde se croise, où t'es sûr d'être pris en stop… Ça

14. Anecdote racontée dans *Saisons. Nouvelles de la ZAD*, le dernier ouvrage du collectif Mauvaise troupe, aux éditions de l'Éclat, Paris, 2017.

15. La route des chicanes désigne une portion de la route départementale D281 sur laquelle des barricades et des cabanes ont été construites fin 2012, pour empêcher la progression de la police, et qui sont toujours là. Elle est à la fois un symbole important de la lutte et une des plus grandes sources de conflits au sein même du mouvement. Cette route a été fermée par l'État, et supprimée des cartes, mais a été rouverte par les occupants.

Rencontre avec l'auteur Alain Damasio à la bibliothèque du Taslu, octobre 2016, ZAD NDDL.

pourrait ne sembler qu'un croisement lambda entre deux routes de campagne, mais ça existe comme lieu parce que c'est à la fois raconté et sillonné. C'est aussi parce que le territoire recèle tous ces moments vécus, cette histoire commune accumulée, qu'il est aujourd'hui autant défendu.

Après, l'histoire pourrait aussi être racontée depuis d'autres points de vue que celui des occupants, du point de vue des paysans par exemple, notamment à travers l'histoire des luttes paysannes dans la région et plus largement en Bretagne. Ça donnerait probablement un autre récit de la lutte, une autre vision du paysage et une autre conception de ce qui fait commun sur ce territoire.

Les Naturalistes en lutte disent que la ZAD est le territoire de France dont la biodiversité a été le plus inventoriée ! Ce qui est sûr, c'est que c'est un territoire qui est connu de façon incroyable par ses habitants, et par l'ensemble des personnes qui le pratiquent régulièrement. C'est fou le nombre de personnes qui connaissent en détail les parcelles, les chemins, la faune, la flore, la moindre mare. Et c'est fou à quel point les gens connaissent en profondeur l'histoire du territoire. Cette densité de connaissance des lieux s'accompagne d'une densité d'interconnaissance entre les gens aussi. Ça peut faire cliché mais, quand on parle de commun ici, c'est aussi

dans les relations sociales. Les habitants passent la plupart de leur temps sur la zone, il y a beaucoup d'événements festifs, les gens circulent beaucoup à pied, à vélo, on se croise souvent, on se connaît, on se visite, on se rend des services… Il ne se passe pas une journée dans un lieu sans que des gens, de la zone ou de l'extérieur, passent, pour quelque raison que ce soit. La densité des rapports est telle, entre les gens et le territoire, et entre les gens entre eux, que ça rend la question des structures un peu obsolète, ou en tout cas moins importante ici. Le commun se fait aussi et souvent en dehors des structures établies, hors des temps de réunion ou des groupes de travail, *via* les relations de voisinage, les amitiés et les rapports informels. Il y a du commun en dehors des outils de mise en commun.

Et l'intensité de ces interrelations dépasse l'échelle de la zone et de ses habitants. Elle englobe les voisins, les comités de soutien qui passent régulièrement, les copains de toute la France qui viennent construire tel ou tel truc, les réseaux d'autres luttes qui viennent échanger ou s'organiser ici, etc. Cette diversité, c'est complexe et ça peut être paralysant, mais c'est ça qui permet ce territoire commun. Ce qui est sûr, c'est que la question des communs ici préexiste et déborde celle de la ZAD et de l'occupation. Le sujet n'est pas de s'approprier ou de privatiser ce territoire. Pour tous, même si c'est pensé et exprimé très différemment selon les cas, la ZAD est quelque chose de commun bien au-delà de ses habitants. Pour certains, c'est à travers son rôle écologique de morceau de territoire arraché à la logique productiviste, pour d'autres, c'est à travers un devenir révolutionnaire anticapitaliste qui dépasse la lutte contre le projet d'aéroport. Défendre la ZAD, ça implique de défendre ses habitants historiques, de défendre ses occupants, mais aussi de défendre tout ça."

PAGE SUIVANTE
"1312", La Wardine, décembre 2016, ZAD NDDL.

Ce texte a été écrit à la fin de l'été 2017. À l'heure où nous le relisons avant publication, la situation a changé, rendant nécessaire ce rapide post-scriptum. Au terme de plusieurs mois de médiation et de plusieurs semaines de suspense médiatique, le gouvernement a annoncé le 17 janvier 2018 l'abandon définitif du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, marquant ainsi la fin, et le succès, de la "lutte la plus longue de France". Plus surprenant, les menaces d'évacuation de la ZAD semblent s'effacer derrière des perspectives de négociation, venant donc renforcer encore l'intérêt du travail amorcé par l'ensemble du mouvement sur la formalisation d'un mode de gestion collectif de ce territoire.